

Tous mobilisé·e·s le 14 décembre

Rassemblement à 9 h 00 devant

l'hôtel du département

Dans le contexte social dramatique que nous connaissons, la question du pouvoir d'achat est centrale. Donc du **SALAIRE** et de sa revalorisation.

Pour la CGT, qui a fait depuis longtemps de cet enjeu essentiel un élément central de sa démarche revendicative, rien n'est plus compréhensible et légitime.

Le mouvement dit des « Gilets Jaunes » portes également ces revendications

En faisant le choix d'accorder toujours davantage de cadeaux aux plus riches, le Président et le Premier ministre appliquent une politique injuste et insupportable, qui conduit un grand nombre de salariés et de citoyens à des situations de précarité extrême.

Ce que nous avons toujours demandé et que nous demandons encore c'est de la **JUSTICE SOCIALE ET FISCALE**.

Dans la Fonction publique, depuis de nombreux mois, les agents sont confrontés à une avalanche de mesures toutes plus régressives les unes que les autres : gel quasi permanent de la valeur du point d'indice entraînant une perte de pouvoir d'achat sans précédent, hausse contestable de la CSG de surcroît mal compensée, rétablissement de l'unique jour de carence, ralentissement des carrières pourtant déjà bien mal en point...

Il faut ajouter à ce tableau déjà désastreux les nouvelles suppressions d'emplois, alors que de nombreux services ont en fait besoin de nombreuses créations, la détérioration des conditions de travail, la remise en cause des missions publiques, les attaques sans précédent contre le statut général.

LA COUPE EST PLUS QUE PLEINE !

Plus que jamais, la CGT exige la mise en place d'urgence de politiques de justice sociale, le développement des missions publiques socialement utiles dotées des moyens nécessaires tant budgétaires qu'humains, la restauration du pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique laminé par des années de politique d'austérité.

Nous demandons :

POUR TOUS AU NIVEAU NATIONAL:

- La hausse du point d'indice, avec une revalorisation immédiate d'au moins 2 %;
- Un plan de rattrapage des pertes intervenues depuis 2010;
- Des mesures spécifiques bas salaires;
- Une meilleure reconnaissance des qualifications;
- L'amélioration significative des déroulements de carrière;
- L'abrogation du jour de carence;
- La stricte égalité salariale entre les femmes et les hommes;
- L'augmentation des pensions.

POUR TOUS AU NIVEAU DU CD 63

- l'arrêt des suppressions de postes
- le renfort de poste dans le social
- le doublement de l'enveloppe des promotions et avancements de grade
- l'arrêt de la suppression des services publics de compétence départementale en zone rurale, fermeture de collèges, regroupement d'administration éloignant le citoyen des services...
- l'arrêt de régime indemnitaire discriminant
- l'arrêt des fausses réorganisations qui masque les démantèlements futurs.

Nous avons demandé une audience auprès du président du Conseil départemental afin de lui transmettre ces revendications et d'en discuter.

Face à un pouvoir qui refuse la moindre prise en compte de nos propositions, porteuses de justice et de progrès pour toutes et tous, l'élévation du rapport de force et son inscription dans la durée sont indispensables. C'est pourquoi nous appelons plus largement les personnels à se réunir pour débattre de leurs revendications, à prendre les décisions d'action qu'elles et ils jugeront nécessaires, et participer aux initiatives de mobilisation décidées en territoire.